



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 904-8557

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 418 780-2083

HQ-10-049

CIRCULAIRE

Implantation du procédé Atreus/Orbisac

Le 6 octobre 2010

**AU DIRECTEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU CHEF TECHNOLOGISTE/COORDONNATEUR DE LA BANQUE DE SANG**

Madame,
Monsieur,

Tel que présenté lors des rencontres des usagers de mars et de septembre derniers, Héma-Québec mettra en place le nouveau procédé de transformation Atreus/Orbisac à compter du mardi 12 octobre 2010.

Ce nouveau procédé de fabrication rendra possible la préparation de pools de plaquettes à partir de couches leucoplaquettaires issues de dons de sang total dans une seule poche prête pour la transfusion. Il n'y aura donc aucune activité de poolage à effectuer au centre hospitalier. Le sang total sera prélevé avec du CPD comme anticoagulant. La solution additive SAGM sera ajoutée au culot globulaire.

Ce procédé de transformation sera possible dans un délai maximum de traitement de 24 heures après le prélèvement grâce au refroidissement rapide.

La culture bactérienne sera effectuée sur chaque pool de plaquettes, au minimum 18 heures après le prélèvement.

Le pool de plaquettes est constitué de couches leucoplaquettaires provenant de 5 donneurs de sang total et d'un plasma parmi ces 5 donneurs. Ce produit est comparable à une plaquette d'aphérèse, soit une dose thérapeutique adulte.

Pour les besoins en pédiatrie, sur demande, Héma-Québec pourra joindre de façon stérile une série de 4 petites pochettes à une plaquette d'aphérèse ou à un pool de plaquettes, dans lesquelles le centre hospitalier pourra répartir la quantité de plaquettes requise par traitement. Pour la durée de l'entreposage, une quantité minimum résiduelle de 100 mL dans la poche principale est requise pour une bonne conservation. En ce qui concerne les plaquettes rares, HPA-1a-HPA-1b+, il sera possible de les recevoir sous forme de plaquettes d'aphérèse divisé en deux.

La date de préparation du pool et la date de péremption seront indiquées sur l'étiquette ISBT 128. La date de péremption du produit sanguin se calcule avec le plus vieux produit entrant dans la composition du pool. Héma-Québec prévoit toujours distribuer les produits plaquettaires aux hôpitaux selon le ratio 80 % provenant de plaquettes d'aphérèse et 20 % provenant de pools de plaquettes.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 904-8557

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 418 780-2083

HQ-10-049

CIRCULAIRE

Voici les nouveaux codes de produits qui s'ajoutent à la gamme de produits offerts par Héma-Québec :

E6514V00	Culot globulaire SAGM déleucocyté
E6515V00	Culot globulaire SAGM déleucocyté irradié
E5831V00	Pool de plaquettes CPD déleucocyté
E5832V00	Pool de plaquettes CPD déleucocyté irradié
E3087VA0	Plaquette par aphérèse déleucocyté PR-1 DIV1
E3087VB0	Plaquette par aphérèse déleucocyté PR-1 DIV2
E3056VA0	Plaquette par aphérèse déleucocyté IRR PR-1 DIV1
E3056VB0	Plaquette par aphérèse déleucocyté IRR PR-1 DIV2
E6516V00	Plasma congelé CPD
00920	Poches pédiatriques non aliquotées (qualificatif de raccordement stérile)

De nouvelles versions des formulaires de commande LSC-ENR-016v15 et de distribution en urgence LSC-ENR-055 v7 intégreront ces ajouts.

Une nouvelle notice d'accompagnement sera disponible incluant toutes ces modifications, version 7, édition d'octobre 2010.

Pour permettre tous les changements et ajouts de paramétrage au système de production PROGESA, **un arrêt du système sera planifié le lundi 11 octobre entre 6 h 00 et 10 h 30.** Nous répondrons, comme à l'habitude, aux demandes urgentes. Toutes les transactions faites au cours de cette période devront être saisies de nouveau dans le système principal. Tous les bons de distribution des produits sanguins labiles seront réédités. Sur ces nouveaux bons de distribution, le numéro original du bon de distribution sera indiqué dans l'espace commentaire. Ils vous seront acheminés au cours des jours suivant l'implantation.

Les nouveaux PSL seront disponibles à compter du mercredi 13 octobre 2010 en fin de journée et s'ajouteront aux inventaires de PSL. Veuillez noter que les dernières plaquettes issues du sang total seront prélevées le vendredi 8 octobre et périmeront donc le 13 octobre 2010.

Je vous invite à consulter la section « Hôpitaux » sur notre site Web à www.hema-quebec.qc.ca,

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information additionnelle.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Sylvie Thibault
Directeur des relations avec les centres hospitaliers
ST - cl

c.c. Dr Francine Décary, présidente et chef de la direction
M. Yvan Charbonneau, vice-président et chef à l'exploitation
Dr Marc Germain, vice-président aux affaires médicales
Dr Gilles Delage, vice-président aux affaires médicales en microbiologie
Dr André Lebrun, vice-président aux affaires médicales en hématologie